

Département de MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE VEZELISE  
COMMUNE DE VITERNE 54123  
TELEPHONE : 03 83 52 75 27

## ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la commune de VITERNE,

Vu la demande de travaux de la SARL LORBOTEL sise 33 clos du Prieuré – 57160 Rozérieulles, sous-traitant de la société CIRCET, concernant des travaux de pose de câbles pour la fibre optique.

Vu le Code de la Voirie rurale,

Vu le code de l'Administration communale,

Vu les lois 82.213 et 82.623 des 2 mars et 22 juillet 1982 relatives aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le Code de la Route et son Article R 10-4 modifié par décret n°85.807 du 30 juillet 1985,

Vu le Code des Communes et ses articles L131-1 à L 131-4 et 331-1 à 331-4,

## ARRETE

**Article 1** – En raison des travaux de pose de câbles pour la fibre optique par la SARL LORBOTEL sise 33 clos du Prieuré 57160 Rozérieulles, sous-traitant de la société CIRCET,

la circulation sera interdite ainsi que le stationnement sur les deux côtés de la chaussée à compter du lundi 15 juin 2020 au mercredi 17 juin 2020 inclus de 8h00 à 18h00.

du n° 2 au n° 51 rue Jeandidier Brigeot,

**Article 2** – Des panneaux réglementaires seront mis en place par l'entreprise en charge des travaux ainsi que des barrières d'interdiction.

**Article 3** – Monsieur le Maire, Monsieur le Chef de brigade de gendarmerie locale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté qui sera publié dans les formes légales.

A Viterne, le 09 juin 2020  
Le Maire, Guy DEVAUX

